

# Compte rendu de la Réunion du Bureau de la CCN SEANCE DU 14 OCTOBRE 2008

Etaient présents :

Membres à voix délibérative : BLANC Anne, ALBERT Eliane, ALLEGUEDE Jean-Marie, BARRES Eric, CAZALS Claude, ENJALBERT Guy, LACOMBE Jean, VERNHES Nadine

Membres à voix consultative : COUDERC Isabelle, JULIA Jean-Louis, MALGOUYRES Jean, ROQUES Guy

*Ordre du jour :*

- *Présentation du Point relais Emploi (PRE)*
- *Services des OM : rationalisation du service, problèmes avec le camion...*
- *Avancement du projet du Couvent de Frons*
- *Voirie : réflexion sur la reconduction du Marché;*
- *Scénographie de la Maison Jean Boudou*
- *Délégation de Service Public pour la gestion de la Maison des 100 Vallées*
- *Recrutement du responsable service technique,*
- *Questions diverses.*

## Point Relais Emploi du Naucellois (PRE)

Madame la Présidente présente Monsieur Eric Gavalda, qui vient présenter le projet de réorganisation du Point Relais Emploi du Naucellois:

Comme l'avait déjà exposé Madame Blanc lors de la réunion du Bureau du 09 septembre dernier, les PRE, pour être subventionnés par le Conseil Régional (par l'intermédiaire du FSE) doivent être portés par des structures indépendantes. Or, à Naucelle, le PRE est porté par le Centre Social et Culturel, et si il reste en l'état, ne sera pas subventionnable.

De plus, Monsieur Gavalda expose que les PRE doivent répondre à des exigences d'ouverture continue au public, or, à Naucelle, le PRE n'étant pourvu que d'un personnel à mi-temps il ne peut pas répondre à cette obligation et ne peut pas non plus exploiter tout le potentiel que détiennent ces structures.

Ainsi, il propose aux élus une réflexion à mener sur la création d'une structure associative qui serait porteuse du PRE de Naucelle, mais en réalisant de réelles et nouvelles ouvertures d'offres de services :

- Actions adressées à toutes personnes qui souhaitent un reclassement professionnel, chômeurs ou salariés en proposant notamment des formations adaptées aux réalités du territoire;
- Action en direction des entreprises pour l'aide à la recherche de main d'œuvre;
- Action en tant qu'interlocuteur par rapport aux collectivités locales sur l'apport d'éléments qualitatifs et quantitatifs sur les personnes en recherches d'emploi, les formations...

Monsieur Gavalda expose ensuite qu'il a réalisé un budget prévisionnel pour la première année de fonctionnement d'un montant de 45 000 € pour un coût actuel d'environ 15 000 €.

Cette différence s'expliquant par le passage d'un mi-temps à un temps plein, avec du personnel très qualifié dans ce secteur.

Le financement du PRE se ferait donc par conventionnement entre la CCN et la région (montant de l'aide en fonction des actions mises en places et menées par le PRE).

Il explique ensuite que le "retour sur investissement" ne doit pas être attendu avant 2 ou 3 ans, le temps de mettre en place toutes les actions en direction des différents publics.

Il propose enfin une esquisse de statuts : le conseil d'administration de la nouvelle association pourrait se composer comme suit:

- collège des élus de la CCN,
- collège des représentants du monde économique,
- collège de personnes qualifiées de la CCN,
- collège de personnes désireuses de s'investir dans les actions menées.

Après avoir écouté l'exposé de Monsieur Gavalda, et après discussions sur ce projet, les membres du bureau souhaitent entendre les témoignages de personnes oeuvrant dans des PRE bien établis, et décident de mener une réflexion rapide quant à la constitution de cette structure.

#### Service des Ordures Ménagères

Madame la Présidente donne la parole à Monsieur Benoît Teulier responsable du service OM, afin de présenter l'étude sur l'optimisation de la collecte des OM menée par le SYDOM.

Monsieur Teulier explique que cette étude permet de mettre en évidence que les points de collectes sur le Naucellois ne sont pas repartis de façon homogène, et leurs implantations méritent d'être réétudiées.

Les problèmes rencontrés sont de plusieurs ordre, tels que :

- Surabondance de containers sur certaines communes,
- Containers quasiment vide hors saison estivale,
- Impasses inaccessibles avec le camion,
- ...

Ainsi, il serait bon de pouvoir réaliser des points de regroupement de collecte, et revoir le nombre de tournées ... En effet, cela permettrait de diminuer le nombre et la durée des tournées ce qui entraînerait une baisse du coût de collecte pour la Communauté de Communes.

Madame la présidente prend alors la parole. Elle rappelle que dans le contexte économique actuel, ce gain au niveau de la collecte pourrait permettre de proposer une baisse des taux des OM aux contribuables.

Ainsi, afin d'étudier cette possibilité, elle propose de demander à la commission OM de travailler sur ce sujet.

Les membres du bureau approuvent cet exposé et mandate Madame la Présidente et la commission Ordures Ménagères de réaliser une étude d'optimisation de la collecte de la Communauté de Communes du Naucellois et une simulation des taux envisageable sur les années à venir.

#### Ancien couvent de Frons - Maîtrise d'Oeuvre

Madame la Présidente expose que suite à la consultation de Maître d'oeuvre dans le cadre des travaux d'aménagement de l'ancien couvent de Frons, seul le cabinet d'Architecte Enjalbal Pierre a remis une proposition.

Celle-ci se compose comme suit :

- pour la première tranche des travaux (réhabilitation et réaménagement de l'existant)  
11,5% d'honoraire en mission de base + 1.5 % pour la mission EXE du montant total des travaux HT (estimés à 407 0000 € HT)
- pour la deuxième tranche (réalisation de logements neufs)  
8% d'honoraire en mission de base + 1.5 % pour la mission EXE du montant total des travaux HT (estimés à 450 000 € HT)

Les membres du bureau décident d'attribuer le marché de Maîtrise de d'oeuvre à monsieur Enjalbal Pierre

#### Ancien couvent de Frons - Contrôle Technique et SPS

Suite à la consultation des bureaux de Contrôle Technique et de coordination de Sécurité des Personnes et Santé (SPS), plusieurs offres ont été analysées par La SA Polygone, assistant à Maîtrise d'ouvrage à la CCN pour cette opération.

- Concernant le Contrôle Technique :

4 bureaux ont répondu, Bureau Véritas Cete Apave Sud Europe, Socotec et Norisko.

Les HLM Polygone proposent de retenir Le cabinet Socotec au vue des éléments de leur réponse.

- Concernant la coordination de SPS :

6 bureaux ont répondu, Bureau Véritas Cete Apave Sud Europe, Roland Dejean, Socotec Eco+ et Elyfec.

La SA Polygone proposent de retenir Le cabinet Socotec au vue des éléments de leur réponse.

Les membres du bureau décident d'attribuer à l'agence SOCOTEC Midi-Pyrénées les 2 missions : Contrôle Technique pour un montant de 4 716 € HT et Mission SPS pour un montant de 2 100 € HT.

#### Ancien couvent de Frons - achat à la commune de Camjac

Madame la Présidente expose la délibération de la commune de Camjac en date du 03 octobre 2008, approuvant la vente de l'ensemble immobilier dit "couvent de Frons" à la CCN.

La vente porte sur le corps du bâtiment et la parcelle sur laquelle il est situé (cadastré AD 279 commune de Camjac) pour une surface de 37 a 26 ca.

Madame la Présidente rappelle que la commune de Camjac prend à sa charge la viabilisation du terrain, qui consiste en l'aménagement des réseaux (y compris l'assainissement collectif), la réalisation des clôtures et dans l'avenir l'entretien des espaces verts.

Ainsi, après négociations le prix de vente est proposé pour 100 000 €.

Les membres du bureau approuvent l'achat du bâtiment et du terrain cadastré AD 279 dans les conditions ci avant énoncées

#### Reconduction du marché de Voirie - entreprise Felgines

Conformément au marché à bons de commande signé avec l'entreprise Felgines en 2006, la Communauté de Communes du Naucellois à la possibilité de reconduction 3 années de ce contrat.

Selon la conjoncture actuelle, les membres du bureau estiment que la reconduction de ce marché est plutôt favorable à la CCN.

Toutefois, ils exposent qu'il faudra être vigilant quant à la qualité des travaux réalisés.

En effet, ceux-ci n'ont pas toujours été effectués avec le même soin selon les chantiers, et laissent parfois apparaître d'importants défauts.

Le bureau à la majorité des membres présents décide de reconduire pour l'année 2009 le marché de travaux de "renforcement de chaussées et enduit superficiels de diverses voies communales" de l'entreprise SARL FELGINES TP.

#### Scénographie de la Maison Jean Boudou

La Commission d'Appel d'Offres, s'est réunie ce mercredi 8 octobre, afin d'examiner les propositions de scénographie pour la Maison Jean Boudou.

La date de remise des offres était fixée au lundi 06 octobre 2008 à 12 h.

3 offres sont parvenues à la Communauté de Communes du Naucellois dans les délais :

- 1 - Mille lieux sur la terre
- 2 - Comedia dell'oc
- 3 - Mathieu de Kérimel.

Le coût d'objectif pour ce projet avait été fixé à 150 000 € HT.

Après examen des offres, les 3 candidatures présentant le même coût de 150 000 € HT, le choix ne s'est donc porté que sur les autres critères de sélection.

Ainsi, au vu des dossiers présentés dans chaque offre, c'est le projet de Comédia dell'Oc représenté par Monsieur Bernard Cauhapé qui a été retenu.

Les membres du bureau approuvent le choix de la Commission d'Appel d'offres et autorisent Madame la Présidente à signer tous les documents se rapportant à cette opération, et notamment les pièces du marché.

#### Délégation de Service Public - Maison des Cent Vallées

Madame la Présidente expose que dans le cadre de la Délégation de Service Public (DSP) pour la Maison des 100 Vallées, le choix du type de délégation s'est porté sur l'affermage.

Les caractéristiques principales et générales de cette délégation en cours d'élaboration sont :

- la CCN met à disposition du délégataire les biens immobiliers et mobilier,

- le délégataire aura en charge la gestion à ses risques et profits le service tel qu'il sera précisément défini dans le contrat,
  - en contrepartie des biens mis à sa disposition, le délégataire versera une redevance. Le montant et la périodicité de cette redevance restant à définir
  - les tarifs applicables aux usagers à la date d'entrée en vigueur de la convention seront validés par la CCN. Ils pourront être modifiés, sur proposition du délégataire, par le Conseil communautaire.
- le bureau à l'unanimité des membres présents approuvent le choix de l'affermage comme délégation de Service Public dans le cadre de la Maison des 100 Vallées et charge Madame la Présidente de poursuivre l'élaboration de cette DSP afin de permettre la mise en concurrence de délégataires dans les délais suffisant à l'exploitation du service dès la fin des travaux de la Maison des 100 Vallées.

#### Création poste de technicien supérieur

Madame la Présidente expose qu'afin de permettre l'élaboration et les suivis des chantiers de travaux de la CCN, il est souhaitable de créer un poste de technicien supérieur.

L'agent aura en charge :

- la voirie intercommunale (entretien, état des lieux, élaboration de calendriers et projets de travaux, appels d'offres, suivi des chantiers...),
- le suivi des chantiers en collaboration avec les Maîtres d'œuvre, entreprises, élus,
- suivi et contrôle des bâtiments et installations de la CCN (sécurité, entretien...)
- réalisation ou pilotage des dossiers techniques et administratifs des travaux
- gestion de l'équipe technique,
- ...

Les membres du conseil décident de créer un poste de technicien supérieur - à temps complet, à partir du 1er novembre 2008.

#### Vente de terrain à la ZA de l'Issart - MAUREL et Fils SARL

Madame la Présidente rappelle le souhait de l'entreprise MAUREL à Naucelle, d'acquérir un terrain située sur la zone artisanale de l'Issart afin d'y construire une chambre funéraire.

Ainsi, Madame la Présidente expose qu'un terrain de 990 m<sup>2</sup> serait disponible pour cette installation au niveau de l'Issart II, îlot A.

Les membres du bureau, décident de vendre à la SARL MAUREL et fils ce terrain de 990 m<sup>2</sup> pour un montant de 1.52 € le m<sup>2</sup> (prix de vente fixé par délibération du 15 avril 2002) soit 1 504.80 € sous réserve de l'avis favorable de l'enquête publique.

Rien ne restant à l'ordre du jour et en questions diverses, la séance est levée à 23h45.